

COMPTE RENDU de REUNION
Jeudi 20 Juillet 2017

DELEGUES du PERSONNEL

ORDRE DU JOUR :

C.G.T. : 7 questions **15,55%**
 45 questions

CGT Tramway Question N°1

Question 7 Folio 42 (réaménagement de la station G.Berger). Nous n'avons toujours pas de date de travaux pour sécuriser les P.M.R. et notre propre sécurité.

Réponse :

La sécurisation de la station sera intégrée aux travaux liés à l'extension des quais (d'ici fin mars 2018).

CGT Tramway Question N°2

Question 8 Folio 42 (frigo à Part Dieu et Grange Blanche). Votre réponse de dire non au remplacement du frigo est inadmissible. Par ces temps de chaleur il est urgent d'avoir un frigo dans ces deux salles de pause.

Réponse :

Nous maintenons les réponses déjà apportées. Il n'y aura pas de remplacement de frigos dans ces deux salles de pause (Part Dieu et Grange Blanche).

CGT Tramway Question N°3

Question 13 Folio 43 (tourne à gauche sur Av.Berthelot). Pourquoi vous ne soumettez pas de poser des rochers comme à Jet d'eau pour ces deux carrefours ?

Réponse :

La configuration de l'îlot sur Cazeneuve et St-Agnan est différente de celle de Jet d'Eau, la pose de rocher ne résoudrait pas la problématique soulevée.

Un point sera fait à la rentrée, dans tous les cas, la solution envisagée nécessitera ensuite l'aval de la métropole et de la ville car nous sommes sur le domaine public.

CGT Tramway Question N°4

Question 14 Folio 43 (barrière à Condorcet) . Cette question est posée depuis 2014 et aujourd'hui en 2017 ça reste encore à l'étude. Pour quand une date de travaux ?

Réponse :

Les échanges sur ces sujets sont toujours en cours et à l'étude entre les services concernés, un point sera fait à la rentrée.

CGT Tramway Question N°5

Nécessité d'afficher sur les portes des cabines pour les usagers : « Ne pas parquer les poussettes ou tout autre élément encombrant contre la porte de loge pour la sécurité et l'accès à la cabine ».

Réponse :

Nous prenons en compte votre demande d'information clientèle pour laisser l'accès à la cabine dégagé.

CGT Tramway Question N°6

Toujours rien de fait à la station A.Paré en V1, passage très dangereux en arrivant à la station. Question posée depuis plus d'un an, comptez-vous y remédier rapidement ?

Réponse :

Les échanges sur ces sujets sont toujours en cours et à l'étude entre les services concernés, un point sera fait à la rentrée.

CGT Tramway Question N°7

Passage piéton sur la voie du tram (janvier 2016). Certains passages piétons sont très confus : marquage à la peinture sur la chaussée et la voie du tram, exemple T1 à Confluence – à Lafayette- à Thiers – à Debourg – T2 au Bachut . Merci de faire le nécessaire et de vous mettre en conformité avec la réglementation afin d'éviter des accidents.

Réponse :

Nous sommes en conformité, dans certaines configurations de traversées piétonnes, la traversée de la chaussée (voitures) puis de la plateforme se fait en une seule fois sans ilot refuge entre les deux.

Selon l'année de réalisation des projets, certains passages piétons ont fait l'objet de marquage sur les voies voitures puis s'arrêtaient au niveau de la plateforme ; et pour d'autres il a été convenu de peindre la totalité du passage piéton y compris sur la plateforme (notamment pour faciliter l'accessibilité aux personnes malvoyantes).

C'est pourquoi il y a quelques cas (très peu) sur le réseau de passage piéton traité en une seule fois, peint en entier ou uniquement à mi- chaussée.

Nous rappelons que la sécurité ne se limite pas au marquage au sol, dans la majorité des cas les feux piétons sont gérés par feux tricolores.

Lorsque le carrefour est en défaut (au noir ou au clignotant), le principe de marche à vue et les consignes d'exploitation font que le conducteur adapte sa vitesse de traversée du carrefour au contexte urbain qu'il rencontre, le tramway restant prioritaire sur tous les autres usagers de la voirie.

Prochaine réunion DP :
Le 24 Août 2017 à 14h00